



Association de Gestion de
Logements Accompagnés

Nelson Mandela

PROJET ASSOCIATIF

P
r
o
j
e
t
a
s
s
o
c
i
a
t
i
f

En ce début d'année 2012, il semble utile à l'association de rappeler et reformuler son projet associatif. De nombreuses évolutions ont eu lieu dans la vie de l'association : étouffement de l'équipe, qui passe de 4 à 16 salariés-es en 10 ans. Élargissement des missions, nécessitant de nouveaux locaux et un changement de nom (AGLA Association de Gestion de Logements Accompagnés). L'association prend toute sa place dans l'accompagnement des publics en difficulté sur le Mans et la Sarthe, dans leur logement. Ce nouveau projet associatif a été rédigé par un groupe de travail composé de salariés-es, résidants-es et administrateurs administratrices.

BREF HISTORIQUE

L'origine de la Résidence Nelson Mandela est le « Foyer du Bâtiment », créé en 1967, à l'initiative de l'Union Patronale du Bâtiment.

C'était la période d'une forte immigration de travailleurs. Le foyer a hébergé jusqu'à 450 personnes pour 300 places, il était mal conçu et surchargé, avec des loyers chers et sans confort, il est vite devenu insalubre.

Dès 1975, des luttes massives et longues y sont menées, en liaison avec les syndicats et de nombreuses associations locales. Le « Foyer du Bâtiment » est resté dans les mémoires un lieu exceptionnel en Sarthe, des luttes « français-immigrés » pour la dignité, ponctuées par de vrais 1^{er} Mai.

En juillet 1979, la gestion du foyer est abandonnée par les patrons du Bâtiment, la vie est prise en main par les résidants-es.

La nouvelle municipalité (1977) avec son maire Robert Jarry est sensible à la situation. Elle reprend la gestion du foyer en 1980. La mobilisation continue et un projet de conception nouvelle se réalise avec François Fouqueray (Maire adjoint), avec une orientation sociale et promotionnelle des résidants-es et une ouverture sur le quartier.

Le nom de « **Nelson Mandela** » donné au foyer, puis en 2001 le statut de **Résidence Sociale**, contribuent à de nouvelles dimensions faisant de ce lieu un pôle social incontournable sur la ville du Mans et au-delà.

Les résidant-es, les salarié-es, les administrateurs-trices de l'association, se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire (E.S.S). Elles et ils s'appuient sur trois valeurs principales :

- ⇒ **Le respect de l'individu**
- ⇒ **L'humanisme**
- ⇒ **La citoyenneté**

Le respect de l'individu

La croissance économique et les évolutions sociales s'accompagnent de processus d'exclusion qui laissent de côté une partie de la population, qu'il s'agisse en particulier de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la citoyenneté ou au lien social.

L'association refuse la fatalité de l'exclusion et elle se donne pour objectif de la combattre dans l'intérêt de la personne et de la cohésion sociale.

Chaque personne est prise en considération dans sa globalité, ses compétences, ses richesses et ses différences. La laïcité garantit des droits égaux aux femmes et aux hommes sans distinction d'origine, de race ou de religion. La liberté de religion ou de conviction ne rencontre que les limites nécessaires au respect du pluralisme religieux, à la protection des droits et aux libertés d'autrui.

Par toutes ses activités, l'association accompagne vers l'autonomie et l'insertion des personnes se trouvant en situation ou en risque d'exclusion, dans le respect de leur identité.

L'humanisme met l'humain au dessus de toutes les valeurs, avec la volonté de développer la solidarité et le partage.

La solidarité se caractérise par l'intérêt porté à l'autre. Elle constitue un facteur essentiel dans la lutte contre les exclusions. Elle doit se traduire en action.

Quelles que soient son histoire et sa part de responsabilité dans sa situation d'exclusion, toute personne doit pouvoir être accompagnée pour retrouver une place de citoyen, s'il en a été exclu.

La citoyenneté recouvre le fait d'être autonome, responsable de ses actes, en capacité d'exercer une pensée critique.

Chaque individu possède un lien, des potentialités, lui permettant d'être acteur de son propre parcours, à son rythme.

Dans l'association, elle est mise en œuvre par le fonctionnement participatif. Chacune et chacun est invité à s'impliquer, en fonction de ses souhaits, dans des projets et des actions collectives.

L'association développe des projets sociaux globaux dans chaque structure, qui s'appuient sur ses valeurs associatives et les statuts de l'association.

Elle met en œuvre une démarche participative en recherchant dans le développement de ses projets la participation de tous ses acteurs : usagers, administrateurs, salariés et bénévoles. Elle est attentive au bon fonctionnement de ses institutions associatives et à communiquer de façon transparente avec toutes celles et tous ceux qui sont concernés par son action : financeurs, adhérents(es), salariés(es) et bénéficiaires.

Elle communique sur ses actions et sur son analyse des situations et des politiques publiques du ressort de son objet associatif. Elle veille à conserver une autonomie de parole et une capacité d'indignation.

Pour enrichir ses réflexions, améliorer la pertinence de ses propositions, elle met en œuvre une communication interne et externe intégrant des temps de débats et d'échanges.

Elle veille à éviter toutes les dépenses de prestige.

La première mission de l'association répond à des besoins **d'hébergement – logements accompagnés.**

Il s'agit de proposer un logement décent, à un coût adapté aux diverses situations rencontrées.

L'association s'attache à proposer un accompagnement global et adapté des personnes autour de l'emploi, la santé, les rapports avec l'administration, la culture et du logement.

Des actions collectives créent des liens vers l'extérieur. L'ouverture sur les quartiers permet de modifier le regard sur les résidants(es). Elles favorisent la dynamique de groupe permettant la reconnaissance individuelle. L'association sert de tremplin pour restaurer la dignité et favoriser l'autonomie des Résidants-es.

LE RÉSEAU

L'action de l'association prend sens et force, en s'inscrivant dans des réseaux, des alliances, des regroupements de personnes engagées, d'énergie et de convictions.

À cet effet, l'association adhère à des Unions et des Fédérations associatives qui permettent à la fois d'apporter des réponses complémentaires aux besoins identifiés et d'exprimer collectivement des attentes.

Sans renoncer à sa fonction de « représentante » des plus exclu-es qu'elle accompagne et donc à une expression libre et constructive vis-à-vis des politiques publiques mises en œuvre, l'association entend être partenaire des pouvoirs publics (État et collectivités territoriales),

comme des bailleurs sociaux. À ce titre, elle acceptera et si nécessaire, revendiquera ses responsabilités dans les instances partenariales, impliquant une représentation associative du ressort de son objectif.

LES MOYENS

L'association est attachée à la formation, initiale et continue, des personnels et à la pluri disciplinarité : compétences techniques, médico-sociales, sociales, administratives et juridiques. Le travail en équipe, la concertation permettent l'implication des salarié-es.

L'association met à disposition de l'équipe des moyens pour assumer un accompagnement de proximité et de qualité.

Elle s'est dotée des agréments nécessaires pour remplir ses missions : ingénierie sociale et intermédiation locative

Le conseil d'administration se réunit régulièrement avec une participation active de ses membres élus.

Les Résidants-es sont impliqués-es dans le Conseil d'Administration.

0050-30-02

Ce projet associatif est un document important, qui grâce au travail de concertation, élus, résidants et salariés, à fixer les valeurs de l'association. Il vient compléter les statuts de l'association et les projets sociaux de chaque structure.

Nous devons maintenant le faire vivre en le communiquant à nos partenaires et relancer une concertation en 2016, pour vérifier son adéquation avec nos actions au quotidien et le public accueilli.

Pour l'association,

Le Président

François Edom

Association de Gestion de Logements Accompagnés Nelson Mandela

60 rue de l'Angevinière

72100 LE MANS

☎ 02 43 86 30 58 - - 📠 02 43 86 30 44